



APPEL A PROJETS DE FILMS A L'ETAPE DU DEVELOPPEMENT

Initié par les Centres du cinéma ou institutions équivalentes de 6 pays du Maghreb et d'Afrique l'Ouest, SENTOO est un programme d'accompagnement artistique et de soutien au développement de projets de film, comportant trois résidences artistiques réparties de juin à décembre 2019, couplé à l'attribution d'une bourse en numéraire de 5.000 euros versée aux auteurs des 6 projets qui seront sélectionnés.

Conditions d'éligibilité :

- Les auteurs ou auteurs-réalisateurs doivent être originaires de l'un des six pays dont les Centres du Cinéma sont partenaires de cette première édition : **Tunisie, Maroc, Sénégal, Burkina-Faso, Mali et Niger.**

Critères de sélection :

- Le projet de film doit être **un long-métrage en phase de développement** ;
- Le projet de film peut être **une fiction, un documentaire ou un film d'animation** ;
- L'auteur-réalisateur doit avoir déjà réalisé **au minimum un court-métrage dans un cadre professionnel** (films d'école non considérés) **et au maximum un long-métrage** ;
- Chaque auteur ne peut présenter **qu'un projet de film** par session ;
- Le dossier de candidature doit être complété **en français** ;
- Seront privilégiés les films dont l'action se déroule sur le continent africain.
- Seront privilégiés les films disposant déjà d'un producteur délégué africain, qui sera invité à la troisième résidence destinée à élaborer un dossier de production.

Important !

→ Tous les coûts de voyage, d'hébergement et de restauration de chaque bénéficiaire sont pris en charge par l'organisation de SENTOO.

→ Chaque participant devra **s'engager par écrit à se rendre disponible pour les trois résidences** qui se dérouleront au Sénégal (une semaine à la fin juin), en Tunisie (deux semaines en Tunisie, mi-octobre) et au Maroc (fin décembre).



Calendrier :

L'appel à candidatures sera ouvert dans le cadre du FESPACO, le 25 février 2019 et sera clos le 15 avril 2019.

Important !

→ Les inscriptions se déroulent exclusivement en ligne sur le site de SENTOO : <http://www.sentoo-sud.tn/>

→ **Deadline : 15 avril 2019.**

Liste des documents demandés :

- Le CV du réalisateur incluant sa filmographie.
- Sa note d'intention pour le projet.
- Un synopsis (maximum 1 page).
- Un traitement (maximum 10 pages).
- Un planning de production.
- Film(s) précédent(s) du réalisateur (lien internet).

Important !

→ Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

→ La liste des projets sélectionnés sera annoncée à l'occasion d'une conférence de presse au Festival de Cannes 2019.

Ouagadougou le 25 février 2019